

Commerce des États-Unis et voulant que la construction d'un pipe-line et l'exploitation d'une ligne de pétroliers le long de la côte du Pacifique risquent de causer des pertes de 100 millions de dollars par an aux pêcheurs de cette côte?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Oui, ce rapport fait l'objet d'un examen, au point de vue écologique.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'AFFECTATION DES CHÔMEURS ET DES ÉTUDIANTS CANADIENS À LA CUEILLETTE DES FRUITS AU LIEU DE TRAVAILLEURS DES ANTILLES

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Il y a quelques jours, l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a annoncé que des travailleurs saisonniers des Indes occidentales seraient engagés cet été, pour aider à la récolte et à la mise en conserve des fruits et légumes, en Ontario.

Ma question est la suivante: le très honorable premier ministre pourrait-il considérer la possibilité de confier ces travaux-là, soit à nos chômeurs, soit à nos étudiants qui, pour la plupart, ne trouveront pas de travail au cours de l'été?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, il s'agit d'un problème qui se pose sous une forme ou sous une autre, d'une année à l'autre, et il faut reconnaître que c'est un genre de travail que, très souvent, les étudiants ou les chômeurs ne veulent pas faire. C'est pour cette raison que le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration accepte l'entrée, sur notre marché du travail, de travailleurs étrangers. Si les étudiants voulaient faire ce travail, ils auraient certainement la préférence.

Je ne connais pas le cas précis dont parle l'honorable député, mais je sais qu'il s'agit d'une question qui se pose, d'une année à l'autre, relativement à certains genres de travaux.

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Le premier ministre voudrait-il considérer la possibilité d'inviter les jeunes à faire ce travail, non seulement dans l'Ontario, où l'on cultive les fruits et les légumes, mais dans toutes les provinces, au cours de la période des vacances, ce qui serait beaucoup plus efficace que de les faire voyager?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, je suis d'accord là-dessus avec le député. Les Centres de main-d'œuvre ont pour but d'envoyer des chômeurs ou des étudiants participer à ces travaux. Encore une fois, les faits prouvent qu'il y a, au Canada, des travaux que les chômeurs et les étudiants ne veulent pas faire, ce qui prouve, entre parenthèses, que le taux de chômage est parfois un peu artificiel.

MESURES EN VUE DE PROCURER DU TRAVAIL AUX CANADIENS À L'ÉTRANGER

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

[M. Barnett.]

J'aimerais demander au très honorable premier ministre si, compte tenu de la possibilité d'accueillir chez nous des chômeurs de l'extérieur, le gouvernement canadien a conclu des ententes visant à permettre à des Canadiens d'aller travailler à l'étranger?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur le président. Au fait, il existe une autre série de programmes relatifs à des échanges internationaux. Nous envoyons un certain nombre d'étudiants travailler à l'étranger et en échange, des étudiants étrangers viennent travailler au Canada.

Mais c'est là une question différente de celle qui a été posée par le député du Ralliement créditiste, car il s'agissait d'un domaine où il n'y a effectivement pas d'échange, où certains travaux ne seraient pas effectués, si on ne laissait pas des travailleurs des Antilles entrer au Canada.

M. La Salle: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Compte tenu de la déclaration du très honorable premier ministre à l'effet que des chômeurs refuseraient d'accomplir de tels travaux, le premier ministre envisagerait-il la possibilité de forcer les Canadiens à travailler, pour autant qu'ils reçoivent une prestation quelconque.

Le gouvernement serait-il favorable à l'adoption d'une mesure visant à exiger qu'à toute pension versée par l'État corresponde un travail?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur le président. Le gouvernement ne caporalisera pas le secteur du travail. Toute sa philosophie politique est basée sur la liberté de choix des citoyens de travailler où ils veulent.

L'EMBAUCHAGE D'ÉTUDIANTS ET DE CHÔMEURS POUR LA CUEILLETTE DES FRUITS

[Traduction]

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque le premier ministre a admis qu'il aimerait mieux voir les jeunes Canadiens travailler à la cueillette des fruits plutôt que de gaspiller de l'argent à voyager, songerait-il à subventionner les salaires des cueilleurs de fruits au-delà du niveau que l'industrie fruitière est disposée à payer?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas là, à mon avis, une solution bien constructive. C'est un genre de travail auquel les étudiants et certains chômeurs ne veulent pas s'adonner.

M. MacInnis: Une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a une question supplémentaire à poser et je lui donne la parole. Quant au député de Broadview, s'il veut bien se rasseoir, je lui accorderai aussi la parole. Je rappelle aux députés que nous n'avons pas très vite, car nous avons consacré pas mal de temps à deux questions. Je les engagerais à permettre à la présidence de passer à la question suivante. Pour l'instant, la présidence donne la parole au député de Cape Breton-East Richmond.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Étant donné qu'il approuve l'idée d'employer les jeunes Canadiens pour la cueillette des fruits et qu'il admet que ce genre de travail n'est pas trop intéressant, ne croit-il pas que